

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissant les MARDIS et SAMEDIS, et s'imprimant par AUGUSTIN COTE & CIE, éditeurs-propriétaires. Le bureau du Journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-Ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées à l'adresse de port. Les agents chargés de recevoir des abonnements sont : à Montréal, M. LEPROMON, libraire, numéro 113, rue Notre-Dame; Trois-Rivières, M. le maître de Poste; Deschambault, M. PACE, notaire; Saint-Pierre les Bois, M. le maître de Poste; Sainte-Genève de Batiscan, M. AL. FURZEL, notaire; Lotbinière, M. le maître de Poste; Sainte-Marie (Beauce), M. le maître de Poste; Saint-Gevais, M. CHS. VAILLANCOURT; Saint-Thomé, M. EUGÈNE DION; L'Isle, M. JOSEPH FAPARD; Saint-Jean Port-Joli, M. le lieutenant-colonel FRASER; Sainte-Anne la Poërière, M. le maître de Poste; Rivière-Quelle, M. THOS CHAPUIS, notaire; Saint-Férel, M. le docteur DESCHÈNE; Malbois, M. AL. TREMBLAY; Isle-Verte, M. le maître de Poste; Rimouski, M. le maître de Poste; Kamouraska, M. le maître de Poste.

Le Journal se publiera TROIS FOIS PAR SEMAINE à partir du premier mai prochain.

QUEBEC, 11 AVRIL, 1843.

Personne ne doutera maintenant de l'affection des habitants de la province du Bas-Canada pour sir Charles Bagot, lorsqu'ils compteront dans la *Minerva* et dans le *Times* plus de 3,000 noms convoquant une assemblée qui a pour but de présenter à notre ci-devant gouverneur-général une adresse d'adieux et d'approbation de sa politique. Cette assemblée a lieu aujourd'hui, au marché Sainte-Anne. L'on doit dans cette même assemblée voter une adresse de bienvenue à sir Charles Metcalfe. Courage, habitants du Canada, l'esprit public augmente parmi nous avec l'éducation; naguère Montréal convoquait une assemblée par 800 noms, plus tard Québec apposa près de 1400 noms à sa formule de convocation, et, aujourd'hui, plus de 3,000 personnes viennent proclamer au nom du pays sir Charles Bagot comme son sauveur et son bienfaiteur. Quant à sir Charles Metcalfe, les esprits les plus soupçonneux, s'appuyant sur le passé, sont forcés malgré eux de reconnaître en lui un homme d'une extrême justice et d'une grande habileté. Ayons donc foi dans un avenir si proche, montons, sans crainte, sur cette barque sûre sur laquelle, tous jusqu'ici n'ont trouvé que le bonheur dans la justice et l'intelligence. Il faudrait maintenant un destin bien cruel pour pousser cette barque contre l'écueil de la tyrannie et de l'injustice.

Les "constitutionnalistes," qui se désignent sous le nom de monarchistes, continuent dans le Haut-Canada leur agitation violente et que nous pouvons appeler également systématique. Leur vice-président fait un appel à tous les constitutionnalistes non-seulement du Canada, mais encore de toutes les provinces de l'Amérique du Nord. Il affirme que s'ils avaient protesté plus tôt, l'Angleterre n'eût pas terni son histoire, en faisant monter les rebelles au pouvoir. "Le ci-devant ministère britannique, (le ministère whig) leur dit M. Beale, a cruellement trompé notre confiance et a donné de la force à nos ennemis et aux siens, en adoptant les vues républicaines des lords Durham et Sydenham." Personne ne savait sans doute que ces deux gouverneurs, mais principalement lord Sydenham, fussent des républicains. Il est vrai que nous nous avons une toute autre idée du républicanisme. Nous appelons despotisme le gouvernement de lord Sydenham, et anarchie l'extrême républicanisme. Despotisme et anarchie sont les deux extrêmes de la chaîne sociale dans les rapports politiques des hommes entre eux. Et, pour compléter notre définition, nous disons: lord Sydenham était l'extrême d'une chaîne dont vous, messieurs les constitutionnalistes, ou monarchistes, comme vous voudrez vous appeler, êtes l'autre extrême. Cependant nous ne nions pas que les deux extrêmes se touchent quelquefois, et c'est pour cela sans doute que M. Beale appelle lord Sydenham un républicain. Toujours ce qu'il y a de certain c'est que despotisme et anarchie font autant l'un que l'autre de mal aux peuples qui en sont les victimes.

M. Beale, en terminant, fait une proposition toute amicale à la Grande-Bretagne, qu'elle acceptera sans doute pour son plus grand avantage. La voici: "Pour nous faire un dernier acte de justice, que l'Angleterre engage l'Amérique à ne point interférer dans la lutte, et nous laisse à nous-mêmes. Nous n'en craignons pas le résultat; que les vaincus se soumettent tranquillement et que les vainqueurs enterrent le passé dans l'oubli. Mais que l'Angleterre ne vienne pas mettre dans la balance contre nous le poids de son pouvoir et de sa politique, ce qu'elle a toujours fait depuis la rébellion, et ce qu'elle continue de faire." Nous demandons champ libre et point de faveur." Cette proposition se réduit simplement à ceci: laissez nous prendre les armes, sans vous en mêler, et, pourvu que l'Amérique ne vienne pas à l'appui de nos adversaires politiques nous sommes sûrs de la victoire. Alors que les vaincus se soumettent sans dire mot au joug du vainqueur. Rien de plus admirable et de plus séduisant que cette justice, cette anarchie "constitutionnelle et monarchique."

On lit dans le *Courier des Etats-Unis*:

Des affaires politiques des Etats-Unis à celles du Canada, il n'y a qu'un pas. Les provinces de l'Amérique anglaise septentrionale, comme disent les journaux de Londres, sont momentanément placées entre deux gouverneurs, l'un qu'elles s'attendent à voir s'éteindre, l'autre qu'elles s'attendent à voir paraître à chaque instant. La santé de sir Charles Bagot est de plus en plus précaire, et ses administrés savent ce qu'ils perdent en lui, sans savoir encore ce qu'ils pourront gagner dans son successeur. Nous avons appris, sur ce dernier, un fait que nous devons mentionner, d'abord parce qu'on ne nous a point demandé le secret, ensuite parce que ce fait causera une satisfaction véritable aux Canadiens-Français, futurs administrés de sir Charles Metcalfe.

Un passager, qui a fait voyage de Liverpool à Boston en compagnie du nouveau gouverneur du Canada, nous a raconté qu'ayant été plusieurs fois à même de causer de cette province, et de ses griefs légitimes, il avait trouvé chez sir Metcalfe une libéralité de principes qui lui avait paru du plus heureux augure. Sir Metcalfe se serait notamment expliqué sans réserve sur la question de l'union des deux Canadas, et il aurait reconnu la légitimité théorique des protestations des Canadiens contre un régime qui leur a été

imposé contre leur gré, et sans qu'ils eussent été loyalement et sérieusement consultés. "C'est là, aurait dit sir Metcalfe, une violation des privilèges auxquels ont droit tous les peuples civilisés, et surtout des sujets anglais."

Cet aveu de sir Metcalfe est un fait précieux à enregistrer pour la politique canadienne, dont l'Union est aujourd'hui la pierre angulaire, celle qui sert de clé de voûte au monstrueux échafaudage d'abus et de tyrannie sur lequel Sir Bagot a porté, le premier, courageusement la main. Il faut donc espérer que son successeur continuera cette tâche réparatrice, et que, comme ces maisons qui pèchent par la base, le régime politique auquel a été soumis le Canada sera repris en sous-œuvre jusque dans ses fondements, si l'Angleterre veut empêcher que, tôt ou tard, cet édifice toujours menaçant ne s'écroule et n'enterre la domination britannique sous ses ruines.

Dans l'état où elle est, l'un des plus puissants états de cette domination, c'est sans contredit la justice impartialement rendue à la race franco-canadienne.

M. le rédacteur.—Je vous prie de publier, pour l'information de ceux qu'elle concerne, la réponse de Son Excellence sir Charles Bagot à leur adresse d'adieux du 25 du mois dernier.

Je suis, avec considération, etc.,

F. X. GARNEAU,

Secrétaire.

11 avril 1843.

Hôtel du gouvernement,
Kingston, 6 avril 1843.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de mettre devant sir Charles Bagot, votre lettre du 29 du mois dernier, adressée à M. Daly, avec l'adresse votée à une assemblée publique de citoyens de Québec, et les autres papiers qui l'accompagnaient.

Sir Charles me charge de vous prier, en réponse, d'assurer ceux qui lui présentent cette adresse, que la vive expression de sympathie et d'estime qu'elle renferme à son égard, lui a causé la plus grande satisfaction. Dans tout le cours de son administration des affaires du Canada, son plus ardent désir a été, tout en observant une impartialité sévère, et en adhérant aux principes constitutionnels britanniques, de favoriser, par tous les moyens en son pouvoir, les intérêts de la province, et de fortifier l'attachement de ses habitants pour les institutions de la mère-patrie. Ce n'est pas avec peu de plaisir qu'il a reçu d'entre tant de preuves de leur conviction que ses efforts, dans cette tâche, n'ont pas été vains. Il ne pourra jamais cesser de leur être reconnaissant de la confiance qu'ils ont reposée en lui et de leurs prières pour son bonheur et le rétablissement de sa santé, et de rendre pleinement témoignage aux grandes et nombreuses qualités qui distinguent leur caractère, et qui leur ont mérité sa sincère considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

H. BAGOT,

A l'honorable R. E. Caron,
Maire, etc., Québec.

Secrétaire particulier.

TELESCOPES.—De la comète nous en sommes rendus aux télescopes. Rien de plus naturel; Les télescopes ont été inventés pour étudier les phénomènes célestes. Le *Canadien* a cru sans doute que nous voulions lui faire chicane, lorsque nous avons dit: "réfracteur de neuf pieds est sans doute une erreur typographique, puisque les plus grands réfracteurs sont de 12 pouces." Mais telle n'a pas été notre pensée; notre seule intention, en relevant cette erreur, a été d'être utiles. D'ailleurs, nous n'avons pas attribué spécialement au rédacteur du *Canadien* une faute qui était consignée dans l'extrait d'un journal américain et qui pouvait tout aussi bien être l'erreur typographique de ce papier que celle du *Canadien*. Eh! quand ce serait le *Canadien* lui-même qui se fût trompé, il ne devrait pas y avoir, il nous semble, un crime à relever son erreur, s'il consent à admettre qu'il est susceptible de se tromper quelquefois. Notre devise à nous n'est pas de caresser les erreurs, de quelque nature qu'elles soient, et de les approuver par un respect trop profond et mal entendu. Lanôtre la voici: Contentez de nous corriger quand nous voyons que nous avons tort, (voilà pourquoi nous venons consigner aujourd'hui une autre faute que *condolance*, et mettre *réfracteur* au lieu de *réfracteur* que nous avons employé dans notre dernière feuille) et toujours prêts à avertir quand nous pensons que l'on se trompe. (Voilà pourquoi aussi nous disons: télescope de réfraction, expression du *Canadien*, est une faute, parce que, si l'on pouvait dire *lunette de réfraction*, l'on pourrait tout aussi bien dire *lunette d'objectif*, *lunette de miroir*. Télescope à réfraction était ce qu'il fallait).

Revenons au principe du télescope. *Réfracteur* de 9 pieds est une faute qui, si elle n'était typographique, ne pourrait-être pardonnée au journaliste qui se mêle d'astronomie; et nous n'avons pas le courage, pour imiter le *Canadien*, et pour défendre un écrit dont nous ne sommes pas responsables, nous n'avons pas le courage d'attribuer à d'autres des erreurs que nous adoptons comme nôtres, en les donnant comme commentaires d'un texte vicieux. Nous allons faire voir en peu de mots qu'on ne mesure pas la puissance d'une lunette astronomique par la longueur de ses tubes, et que, quand on parle d'un télescope, il n'est jamais question de la distance de son foyer, mais bien du diamètre de l'objectif. Tout le monde sait qu'il y a deux espèces de télescopes, le télescope à réfraction, et le télescope à réflexion. Le

télescope à réflexion ou à objectif, est ainsi nommé, parce qu'il reçoit l'image de l'objet et qu'il la transmet directement à l'œil de l'observateur. Le principal but de ces instruments étant non pas tant de grossir les objets que de les avoir plus distincts et plus nets, et pour cela d'accumuler une plus grande quantité de lumière sur chacun des points de cet objet, l'essentiel consiste donc à faire arriver au foyer de l'objectif un plus gros faisceau de rayons lumineux possible, et conséquemment à avoir un plus grand objectif. La longueur du télescope n'y est pas pour grand chose; car, toute lunette qui est très longue souvent a moins de force qu'une autre qui est bien plus courte. Nous avons dans cette ville une lunette de 12 pieds de long qui est loin d'être puissante, parce qu'à d'autres imperfections elle joint un petit objectif. La longueur de l'instrument dépend entièrement de la volonté de l'opticien qui éloigne ou rapproche le foyer suivant qu'il donne pour courbure à l'objectif un arc de cercle plus ou moins grand. Ce qu'il y a de certain, c'est que le foyer se trouve toujours à mi-distance du centre du cercle dont l'objectif fait partie.

Nous ne contestons pas qu'il y ait des longueurs de foyer plus avantageuses les unes que les autres; car, pour diminuer l'aberration de sphéricité, on *parallélise*, si nous pouvons nous exprimer ainsi, autant que possible, tous les rayons lumineux qui entrent par l'objectif, et l'on évite ainsi la confusion de l'objet, produite par des rayons qui se croisent avant que d'arriver au foyer principal, parce qu'ils ont rencontré l'objectif sous une plus grande incidence. Mais généralement la longueur n'y fait rien, et l'on dit un réfracteur de 6, de 9, de 12 pouces, au lieu d'un réfracteur de 6, de 9, de 12 pieds, ce qui est absurde.

Nous ne savons par quelle fatalité le *Canadien* cherche sans cesse à nous mettre en noie, soit avec les autres journaux, soit avec des correspondants. Nous n'avons pas du tout critiqué le correspondant de Nicolet; si nous avions eu dessein de critiquer ses observations, qui sont du domaine de la presse, il faut que le *Canadien* le sache, nous l'aurions fait sans détour et sans périphrase, qu'importe les conséquences dont nous eussions été assez généreux de prendre la responsabilité. Nous savons bien que le correspondant de Nicolet calculait d'après une hypothèse, et nous n'avons pas cherché, ce qui était très-facile, à vérifier son calcul. Ce que nous avons cru devoir dire, pour l'utilité de nos lecteurs, c'est que c'est une simple hypothèse, que la distance de la comète, à cette époque, n'était pas connue, et qu'il pouvait se faire qu'avec le même angle la longueur de la chevelure fut deux fois plus grande ou deux fois plus petite.

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute cette petite excursion astronomique, ou mieux télescopique, que nous avons faite avec le *Canadien*; ils nous la pardonneront en accusant cette comète au sinistre augure qui vient, comme autrefois venaient ses sœurs annoncer la guerre, jeter le trouble et la confusion dans les idées et dans les choses.

"CONDOLANCE."—Le *Canadien* remarque une faute que nous avons faite dans notre dernier numéro. Ce n'est pas par erreur typographique, mais bien par inadvertance que nous avons employé *condolance* au lieu de *bienvenue*, et nous remercions le *Canadien* d'avoir relevé cette faute que nous avons aperçue trop tard, mais que nous avions intention de corriger aujourd'hui.

Une assemblée spéciale du conseil de ville aura lieu mercredi prochain, 12 courant, à 7 heures du soir, pour prendre en considération le projet de règlement relatif au département du feu, ainsi que le 18e rapport du comité de police.

TEMPERATURE.—Aujourd'hui le temps est magnifique, le soleil brille de tout son éclat, et l'eau coule par torrents dans les rues. En plus d'un endroit les trottoirs sont à découvert, et, si le temps continue ainsi au beau, la neige déjà ramollie sera bientôt entièrement fondue. Le pont de glace devant la ville tient encore, et des voitures se hasardent encore à traverser dessus.

Le *Herakl* de Montréal, dit que l'eau coule en abondance dans les rues de cette ville, et que bien qu'il y ait encore de la neige, l'on a repris les voitures d'été comme plus commode.

NOUVELLES DIVERSES.

Les lignes suivantes sont empruntées au *Kingston Chronicle*, reçue hier:

"Nous regrettons de ne pouvoir annoncer aucun changement pour le mieux dans la santé de sir Charles Bagot."

—Les journaux de New-York du 4, et ceux de Boston du 6, ne contiennent rien d'important.

—Le conseil de ville de Québec, dans sa séance spéciale du 5 avril, a ordonné de nommer à l'office d'inspecteur du département du feu, avec l'appointement de 150 louis par an.

—Les journaux d'Halifax, qui vont jusqu'au 31 de mars, annoncent la clôture des chambres législatives de la Nouvelle-Ecosse par le discours du lieutenant-gouverneur.

La législature du Nouveau-Brunswick ne paraissait pas devoir, avant 15 jours, terminer sa session.

BEUFS ENORMES.—M. Prendergast a vendu à M. Tozer, au prix de 3 louis 2 schellings 6 deniers par 100 livres, un bœuf qui pèse 3,500, et qui par conséquent a dû coûter à M. Tozer 100 louis et 5 schellings.

Un autre bœuf, appartenant à M. Dinning, boucher, et pesant, dit-on, 2,685 livres, paraissait à midi sur le marché, au côté de l'autre.

—Les pauvres Antilles semblent destinées à éprouver successivement tous les genres de malheurs. Le capitaine Chase du brick *Old Colony*, arrivé de Mayaguez (*Porto-Rico*) à New-York, rapporte que le 17 mars, jour de son départ, la nouvelle venait d'être reçue à Mayaguez que la ville de Ponce, située dans la même île, avait été entièrement détruite par le feu. On doit espérer que cette rumeur était de beaucoup exagérée.

(*Courrier des Etats-Unis*).

—Les tremblements de terre et incendies qui viennent de ruiner tant de contrées, et surtout l'apparition de la comète ont considérablement augmenté le nombre des adeptes du prophète de la fin du monde. Il n'y a pas jusqu'à la grande quantité de neige qui a tombé dans ces derniers temps qui ne confirme leur croyance. Voici comment ils expliquent quelques-uns de ces phénomènes. La neige est destinée à se changer en huile, pour servir à la destruction de la terre qui aurait lieu par voie de friture, et les infidèles trouveront asile dans la comète qui vient pour les recueillir. C'est pour cela qu'ils se font des robes pour la grande ascension et qu'ils veillent, dit-on, maintenant nuit et jour.—*Idem*.

—Une lettre du 25 février porte à 4,500 le nombre des cadavres retirés des ruines, et à 2,200 celui des blessés entassés dans l'hôpital de la Basse-Terre, (Guadeloupe).

—Par un des employés du bateau à vapeur *Somerville*, arrivé hier, on a appris qu'un individu nommé Stewart, de Cypress Bend, Arkansas, a fait dévorer par ses chiens un pauvre bucheron qui lui demandait asile pour la nuit. Trouvant que le malheureux bucheron se défendait trop longtemps contre les chiens, il a pris son fusil et l'a tué; le cadavre de la victime a été ensuite mangé par ces animaux. Une autre personne donne une version moins révoltante de ce crime, quoiqu'elle admette que Stewart a assassiné le bucheron. Une vengeance a, dit-on, poussé Stewart à ce crime: il y a quelque temps un nègre lui fut enlevé par des bucherons, et il jura qu'il ferait manger par ses chiens le premier qui viendrait s'établir sur sa terre. Il paraît qu'il a tenu son horrible serment.—*Courrier de la N. O.*

CONNAISSANCES UTILES.

(*Extraits du vieux livre de mon oncle.*)

Les pommes de terre (patates) doivent être exposées à la chaleur du soleil quelques jours avant d'être mises en terre; faites cet essai et vous vous apercevrez que celles que vous aurez semées sans cette préparation seront bonnes à manger plusieurs jours avant celles qui n'auront pas subi cette opération peu coûteuse.

Le jeune cultivateur doit chaque année préparer de nouvelles pièces de terre. S'il se contente de cultiver le même champ, un accident, une année pluvieuse ou de sécheresse détruit sa récolte. Qu'il observe que la même qualité et quantité de semence mise dans une terre sèche ou légère lui donnera un produit assuré dans une année où il eût craint de tout perdre par la quantité de pluie.

Un bocage, avant tout, mon cher, un bocage au milieu d'un pré, ce bocage ornera votre terre, donnera un frais ombrage à vos bestiaux, leur procurera un abri commode contre les froides pluies de l'automne.

Votre ferme deviendra bientôt sans valeur si vous ne cherchez chaque année à y faire quelque nouvelle amélioration.

Le cultivateur qui veut se vêtir comme un seigneur, le journalier qui emprunte des façons, sont aussi mauvais citoyens que l'homme de profession qui méprise la charrue.—Faire son devoir dans son état, se rendre capable de s'en acquitter, acquérir les connaissances qui s'y rattachent, voilà l'homme utile à son pays.

C'était à l'ombre d'un hêtre que les bergers anciens faisaient reposer leur troupeau, *sub tegmine fagi*, ce n'est pas aux allusions du poète que le hêtre doit son renom, mais parce qu'il est un paratonnerre naturel. En effet le hêtre touffu garantit de la foudre, vous trouvez sous son feuillage un refuge assuré pendant l'orage, et mon fils ce n'est pas encore une fois, une confiance fondée sur des circonstances hasardeuses ou éventuelles; mais une vieille tradition m'a fait croire à cet avancé, et de fait, aucun exemple ne milite contre. Faites donc des plantations de hêtre auprès de vos bâtisses, il protégera vos bestiaux et vos bâtiments, mais ayez de plus la générosité d'en planter un sur le grand chemin qui sillonne vos terres, et le voyageur qui y cherchera refuge au temps de l'orage bénira votre bon cœur.

N'est-ce pas une chose étrange d'entendre des cultivateurs canadiens, qui se dégoûtent des produits de leur pays, tourner en ridicule ceux d'entre eux qui se servent des étoffes de leur pays. Honte plutôt à celui qui, ne pouvant imiter l'industrie des autres, recourt à prix d'argent emprunter les produits artificiels pour se donner un vêtement qui souvent ne va pas à son état, comme s'il ne valait pas mieux encourager l'agriculture, source de profit pour le pays, stimuler l'industrie des cultivateurs et encourager le commerce dans l'intérieur.

Le cultivateur paie une taxe chaque fois qu'il achète des articles qui viennent de pays étrangers, parce que ces objets sont sujets à un impôt, taxe qui se paie à la douane. Pourquoi donc ne pas nous accoutumer à nous passer des inutilités étrangères. Utilisons nos moments, nos produits, nos ressources et notre santé, puis nous serons à l'aise; mais si au contraire nous demeurons sans énergie, sans activité, sans éducation, nous succomberons bientôt, et il ne manque jamais de braves pour arracher la crinière du lion mort.

L'agriculteur qui a fait quelque argent en cultivant sa terre ne doit pas employer sa somme à se procurer une plus grande terre, mais à se procurer plus d'engrais pour sa terre. Qu'il évite surtout d'aller engager sa somme d'argent dans des affaires de commerce; plus d'un cultivateur a été privé de ses biens pour s'être adonné à un genre d'industrie qui n'était pas de son ressort. Au reste, vous le savez tous, la peau du renard se rend presque toujours à la boutique du marchand parce qu'il s'est trop exposé... Le commerce le plus avantageux du cultivateur c'est d'essayer chaque année à améliorer les races d'animaux, à augmenter ses engrais et à perfectionner ses instruments de culture.

UN NEVEU.

RELIGIEUX.

(Communiqué).

POUR LE TEMPS DE PAQUES.

Regina Celi, &c.

I.
Reine du ciel, quelle allégresse
Succède à vos longues douleurs !
Votre maternelle tristesse
A trop longtemps brisé nos cœurs.
Jouissons tous d'une victoire
Qui nous ouvre le paradis ;
Celui dont nous chantons la gloire
Fut votre frère et votre fils. (1)

II.
Il nous annonça ce miracle
Quand il nous dit un tendre adieu (2).
Pour accomplir ce grand oracle
Il ressuscita : " Louons Dieu ! " (3).
De l'enfer le prince homicide (4)
Brise son sceptre détesté :
Jésus paraît ; la tombe est vide :
La mort fait : l'homme est racheté.

III.
Vous qu'il daigna nommer sa mère,
Du haut du ciel, veillez sur nous.
Assis à la droite du Père,
Il règne : Réjouissez-vous.
Vous triomphez. La terre à peine
Aujourd'hui cède au firmament ;
Les anges nous doivent leur reine,
Les cieux, leur plus bel ornement.

LE COMTE DE MARCELLUS.

- (1) Joan. 20. 17.
(2) Math. : 26. 32.
(3) Alleluia !
(4) Joan. 8. 44.

ARCHEOLOGIE.

La lettre suivante du célèbre architecte Welby Pugin témoigne du mouvement archéologique et religieux tout à la fois auquel l'Angleterre obéit en ce moment :

" Je suis fort content d'apprendre que le désir de restaurer le véritable art chrétien, si longtemps négligé, reprend avec force en France. On doit encourager de pareilles tentatives, et je vous donnerai sur mes travaux, avec le plus grand plaisir, tous les renseignements qui pourraient vous être utiles.

" Mes travaux ne se bornent pas aux monuments religieux; je m'attache encore à la restauration des moindres accessoires, et je m'occupe même des étoffes pour les chapes et les chasubles. Je n'ai pas besoin de vous dire en effet que rien n'est plus choquant à l'esprit d'un véritable connaisseur de l'art chrétien, que de voir une église magnifique avec des autels, des chandeliers et des ornements dans le style moderne, comme ceux qu'on trouve dans les plus belles cathédrales de la France et de la Belgique. J'ai donc établi, il y a quatre ans à peu près, des fabriques de tous les objets qui peuvent contribuer à la décoration et à la richesse des monuments ecclésiastiques.

" Dans ces fabriques on confectionne des objets en or, en argent et en cuivre, tels que burettes, calices, ciboires, ostensoirs, chandeliers, lampes, couronnes ardentes, tabernacles en forme de tour, croix processionnelles, reliquaires, chasses, et enfin tout ce qui appartient au culte catholique. J'ai fait copier ces objets d'après des modèles anciens, avec la plus grande exactitude, et je suis parvenu à former des ouvriers qui travaillent tout-à-fait dans l'ancien style.

" Les calices, larges à la coupe, sont portés sur des pieds émaillés, même enrichis de pierreries et dessinés dans des formes géométriques. Les chandeliers sont de toute grandeur, mais moins élevés que ceux qui s'exécutent à présent; je n'ai pas trouvé dans les autorités anciennes que les chandeliers fussent très-élevés autrefois. Je dois dire que ces objets sont exécutés dans l'ancienne manière: ils sont ciselés, gravés, émaillés, battus, et non pas coulés en fonte comme on a l'habitude de le faire aujourd'hui. Le procédé de la fonte rend tous ces ouvrages lourds, tandis que les anciens ornements en métal sont légers, travaillés avec art et sentiment. Pour les ostensoirs et les reliquaires, j'ai imité les plus beaux qu'on trouve en Belgique.

" J'ai fait faire pour les cierges une couronne ardente qui a trente-six pieds de circonférence; elle est chargée d'écussons couverts d'inscriptions et suspendue avec les chaînes ornées. Lorsqu'elle est allumée pour les grandes fêtes, cela produit un effet magnifique.

" J'espère que le temps n'est pas éloigné où tous les mauvais lustres, qui proviennent des salles de bal et qu'on voit aujourd'hui dans les églises, seront remplacés par des couronnes de cuivre doré, qui sont d'un caractère tout à fait ecclésiastique. J'ai déjà envoyé en Amérique plusieurs ornements de ce genre, et toutes les églises que j'ai bâties sont décorées d'objets qui portent le même caractère et sont dans le style de l'époque reproduite par le monument.

" L'autel de la chapelle de la sainte Vierge, dans l'église de Birmingham, est extrêmement riche et dans le style gothique du temps de Saint Louis; il porte un tabernacle précieux, en forme de tour ornée de pierreries et des quatre évangélistes en émail. Cet autel est tout couvert de bas-reliefs dorés et peints dans le style chrétien; de chaque côté sont suspendus des rideaux richement brodés. Tous nos autels ont des rideaux, comme on voit dans les tableaux anciens et dans les miniatures. Nous avons plusieurs triptyques avec des portes couvertes de peintures; nous les plaçons au-dessus des autels, dans les chapelles.

" J'ai parfaitement réussi à faire des pavés incrustés; l'église de Nottingham sera pavée avec ces briques émaillées de différentes couleurs, chargées d'inscriptions et de divers ornements colorés en bleu, rouge, jaune et vert. Ces pavés produisent un effet magnifique et rappellent la richesse des vitraux peints.

" Les vitraux de couleurs, si essentiels aux églises, sont bien chez nous. Un morceau de verre épais, attaché par le plomb, ne porte qu'une seule couleur. Je ne cherche pas à faire des tableaux sur verre, mais à suivre la sévérité des anciens verriers, qui accordaient leur style avec l'architec-

ture des fenêtres. Je suis bien sûr que vous seriez bien content des vitraux que j'ai placés dans les églises que j'ai fait construire. Tout ce que je cherche, c'est de restaurer ce qu'on faisait anciennement et non pas d'inventer de nouveaux procédés qui ne réussissent jamais.

" Quant aux draps d'or et de soie, quant aux galons, je les ai copiés sur des tombeaux anciens d'évêques et d'autres ecclésiastiques, et j'en ai fait faire une assez grande quantité. J'aurai très grand plaisir de vous envoyer des échantillons de ces galons qui sont fort légers. Avec cette lettre, je vous adresse la gravure de quelques unes des briques incrustées dont je surveille l'exécution.

" La liste suivante des travaux que je dirige pourra vous être utile.

" Eglises terminées, à Liverpool, Manchester, Carlisle, Wexford en Irlande, Derby, Solihull, Atterton, Macclesfield, Reading, Pontefract, Birmingham, Radford, Southport, Kenilworth; en tout, quatorze.—Eglises en construction, à Londres, Woolwich, Nottingham, Cheddle, Newcastle, Kirchan, Gorey, Killaney, Tagnat, Shepshead; en tout dix.—Huit convents de Trappistes, des Sœurs de la Présentation, des Sœurs de Charité et des Ursulines, dans le Leicestershire, à Waterford, Gorey, Birmingham, Londres, Liverpool, Waterford.—L'hôpital Saint-John à Alton, l'école des frères à Shetchley et à Birmingham, le palais de l'évêque à Birmingham, l'abbaye des bénédictins à Downside.

" Autres travaux ecclésiastiques:—Le chœur de l'église à Barribury, un grand vitrail peint à Saint-Nicolas de Liverpool, maître-autel et chapelle du Saint-Sacrement à Alton. Des croix en pierre sculptée à Senisbrick, Alton, Oscott et Londres.

" Je compte commencer quatre églises nouvelles dans le courant de l'année 1843.

" Tous ces bâtiments sont construits dans le véritable style chrétien; ils sont plus ou moins riches dans les détails; plusieurs ont des murailles et des plafonds chargés de peintures et de dorures. Les autels, les fonds baptismaux, et surtout les jubés qui séparent le chœur, et qui portent le grand crucifix, les images de la sainte Vierge et de saint Jean, sont tous dans le même style. J'espère que vous viendrez un jour ici pour voir ce que nous avons fait. L'église de Saint-Georges à Londres, vous fera plaisir; elle a 246 pieds de long. Le clocher aura 317 pieds de hauteur jusqu'à la croix de la flèche. Je vous adresse un paquet de gravures pour vous donner une idée de ces constructions."

L'Ami de la religion.

LE PETIT HOMME ROUGE.

(Suite et fin.)

Aussitôt Croisier devint le but de tous les coups; la cible humaine n'était pas à quatre-vingts pas des murailles.

Bonaparte le vit. Depuis le jour fatal où il s'était laissé emporter à sa colère, il avait bien vu que le jeune homme, frappé au cœur, ne demandait rien que de mourir. Ce désespoir du brave l'avait plus d'une fois touché profondément, et il avait souvent essayé par des paroles de louanges de faire oublier à son aide-de-camp les paroles de blâme qui lui étaient échappées. Mais, à chacun de ses retours, Croisier souriait amèrement et ne faisait aucune réponse.

Bonaparte, qui examinait quelques travaux en retard, se retourna et l'aperçut debout sur la batterie.

—Eh bien! Croisier, s'écria-t-il, que faites-vous encore là? Descendez, Croisier, je vous l'ordonne! Croisier, ce n'est pas là votre place!

Et à ces mots, voyant que l'entêté jeune homme ne bougeait point, il s'avança pour le faire descendre de force. Mais, au moment où il étendait le bras vers Croisier, le jeune homme chancela et tomba en arrière en disant:

—Enfin!

On le ramassa, il avait la jambe cassée.

—Alors ce sera plus long encore que je ne le croyais, dit-il, lorsqu'on le transporta au camp.

Bonaparte lui envoya son propre chirurgien. Celui-ci ne jugea point l'amputation nécessaire, et l'on eut l'espoir non-seulement de sauver la vie du jeune homme, mais encore de lui sauver la jambe.

Lorsqu'on leva le siège, Bonaparte donna les ordres les plus précis pour que rien ne manquât au blessé. On le plaça sur un brancard, et seize hommes, en se relayant par huit, le portaient alternativement.

Mais, entre Gazaah et el Arych, Croisier mourut du tétanos. Ainsi s'accomplit la première prédiction du petit Homme Rouge.

Passons à Desaix.

Desaix, après avoir fait des merveilles aux Pyramides, après avoir reçu des Arabes eux-mêmes le titre de sultan Juste, quitta l'Egypte et passa en Europe, où Bonaparte l'avait précédé.

L'homme du destin suivait le cours de la fortune prédite: il avait fait le 18 brumaire; il était premier consul, il rêvait le trône.

Une grande bataille pouvait le lui donner; Bonaparte avait décidé que cet autre Pharsaie aurait lieu dans les plaines de Marengo.

Desaix avait rejoint le premier consul à Sérivja: Bonaparte l'avait reçu les bras ouverts et lui avait confié une division en lui commandant de marcher sur San-Giuliano.

Le 14 juin, à cinq heures du matin, le canon autrichien réveille Bonaparte et l'attire sur le champ de bataille de Marengo, qu'il doit perdre et regagner dans la même journée.

On connaît les détails de cette étrange bataille, perdue à trois heures, gagnée à cinq.

Depuis quatre heures l'armée française était en retraite: elle reculait pas à pas, mais elle reculait.

Ce qu'attendait Bonaparte, nul ne le savait; mais, en le voyant se retourner de temps en temps vers San-Giuliano, chacun se doutait qu'il attendait quelque chose.

Tout à coup un aide-de-camp arrive ventre à terre, annonçant qu'une division paraît à la hauteur de San-Giuliano.

Bonaparte respire: c'est Desaix, et la victoire.

Alors Bonaparte tire du fourreau son sabre qu'il n'avait pas tiré de la journée, ce même sabre qu'au retour de la

campagne il donna à son frère Jérôme, pour le consoler de ne pas l'avoir emmené avec lui, et allongeant le bras il fit entendre le mot: Halte!

Ce mot électrique, ce mot si longtemps attendu courut sur le front de la ligne, et chacun s'arrêta.

Au même moment Desaix arrive au galop, devant sa division; Bonaparte lui montre la plaine couverte de cadavres, toute l'armée en retraite, et à trois cents toises en avant la garde consulaire qui pour obéir à l'ordre donné, tient comme une redoute de granit.

Puis lorsque les yeux de son compagnon d'armes ont successivement erré d'une aile à l'autre, se sont portés de notre armée à l'armée ennemie:

—Eh bien! lui dit Bonaparte, que penses-tu de la bataille?

—Je pense qu'elle est perdue, dit Desaix en tirant sa montre; mais il n'est que trois heures et nous avons le temps d'en gagner une autre.

—C'est aussi mon avis, répond Bonaparte.

Puis, passant sur le front de la ligne:

—Camarades: s'écrie-t-il au milieu des boulets qui le couvrent de terre lui et son cheval; c'est assez de pas en arrière, le moment est venu de marcher en avant! En avant donc! et souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille.

Alors les cris de: Vive Bonaparte! vive le premier consul! s'élevèrent de tous côtés et ne s'éteignent que dans le bruit des tambours qui battent la charge.

Desaix prend congé de Bonaparte, et, en le quittant, lui dit adieu.

—Pourquoi adieu? dit le premier consul.

—Parce que depuis deux ans que je suis en Egypte, dit Desaix en souriant avec mélancolie, les balles et les boulets d'Europe ne me connaissent plus.

Voilà ce que Desaix dit tout haut, puis tout bas il répéta les paroles du petit Homme Rouge:

—Craignes le mois de juin, et défie-toi du curé de Marengo.

Mais les ordres de Bonaparte ont été aussitôt suivis que donnés. D'un seul mouvement nos troupes ont repris l'offensive sur toute la ligne; la fusillade pétille, le canon mugit, le terrible pas de charge retentit accompagné par la Marseillaise; une batterie établie par Mamont se démasque et vomit le feu; Kellermann s'élança à la tête de trois mille cuirassiers, et fait trembler le sol sous le galop de fer de ses chevaux; Desaix, qui s'anime au bruit et à la fumée, saute les fossés, franchit les haies, arrive sur une petite éminence et se retourne pour voir si sa division le suit.

En ce moment un coup de feu part de la lisière d'un bois, et Desaix, frappé au cœur, tombe sans prononcer une parole.

C'était le 14 juin, et la tradition veut encore aujourd'hui que le funeste coup de fusil ait été tiré par le curé de Marengo.

Ainsi s'accomplit la seconde prédiction du petit Homme Rouge.

Passons maintenant à Zaionczek.

Zaionczek était resté en Egypte: il apprit la mort de Croisier à Saint-Jean-d'Acre et la mort de Desaix à Marengo; c'était à la lettre ce qu'avait prédit le sorcier turc, de sorte que Zaionczek, sans en rien dire à personne, commença à comprendre la véritable valeur de son talisman; si bien qu'à chaque côté du parchemin il fit coudre un ruban noir, et qu'à partir du jour où il apprit la mort de Desaix il porta le préservatif suspendu à son cou.

Après la capitulation signée avec l'Angleterre pour l'évacuation de l'Egypte, capitulation à laquelle Zaionczek, lui troisième, s'était opposé, le patriote Polonais revint en France. En 1805, il commanda une division au camp de Boulogne, puis à l'armée d'Allemagne; puis enfin, en 1806, les Polonais s'étant repris à cet espoir tant de fois déçu, de retrouver leur indépendance, ils accoururent de toutes les parties de la terre où ils étaient dispersés. En effet, le traité de Tilsitt rassembla quelques débris de la vieille Pologne, dont on forma le duché de Varsovie. Zaionczek alors eut part aux dotations impériales, et un domaine lui fut assigné dans le palatinat de Kalisz.

Cependant, il faut le dire, un tel bonheur avait accompagné Zaionczek de 1798 à 1811, que ce privilégié de la mitraille, qui ne pouvait pas paraître au feu sans être blessé, n'avait pas reçu une égratignure depuis treize ans.

Il en résultait que, sans rien dire à personne, Zaionczek avait la plus grande confiance dans son talisman et ne le quittait pas.

La guerre de Russie fut déclarée; on forma trois divisions polonaises; la première sous les ordres de Poniatowski, la seconde sous les ordres de Zaionczek, la troisième sous les ordres de Dombrowski.

Zaionczek assista au combat de Witepsk, de Smolensk et de la Moskowa; partout le même bonheur l'accompagna; les balles trouaient ses habits, la mitraille sifflait à ses oreilles, les boulets soulevaient la terre sous les pieds de ses chevaux, Zaionczek semblait invulnérable.

Puis vint la retraite.

Zaionczek assista à toutes les phases de cette retraite; il est vrai que ses soldats, mieux habitués que les nôtres à cet hiver russe qui est presque leur hiver, soutinrent le froid, le dénuement et la faim mieux que nous. Zaionczek donna, malgré ses soixante ans, car l'homme de Damanhour s'était fait vieillard au milieu de tous ces grands événements; Zaionczek, disons-nous, donna l'exemple de la force, du dévouement et du courage, et dépassa successivement Viasma, Smolensk, Orcha, bravant la faim, le froid, la mitraille, les boulets de Koutousof et les lances des soldats de Platow, sans paraître souffrir de

ce dénuement affreux qui démolait l'armée, sans avoir reçu une égratignure; et le 25 novembre au soir il arriva sur les bords de la Bérésina.

Là, ses soldats, car au milieu de cette retraite terrible où personne n'avait plus de soldat, Zaionczek en avait encore; là, ses soldats, disons-nous, s'emparèrent d'une maison du village de Studzianka. Zaionczek, qui depuis plus de trois semaines avait couché sur la neige enveloppé de son manteau, put enfin s'étendre sur une couche de paille et à l'abri d'un toit.

La nuit fut pleine d'anxiété? l'ennemi était campé sur la rive opposée, toute une division ennemie commandée par le général Tchaplitz était là, défendant ce passage; l'empêcher de vive force était chose à peu près impossible; mais depuis le commencement de cette malheureuse campagne on avait fait tant de choses impossibles, que l'on comptait sur quelque miracle.

A cinq heures le général Eblé était arrivé avec ses pontonniers et un caisson rempli de fers de roues, dont il avait fait forger des crampons. Ce fourgon renfermait la seule et dernière ressource de l'armée; il fallait bâtir un pont dans le lit fangeux de la Bérésina, dont la crue des eaux avait fait disparaître les gués, et qui charriait de gigantesques glaçons. Ce pont c'était l'unique passage qui devait ramener l'Empereur à l'empire et le reste de l'armée à la France.

Un boulet de canon pouvait briser ce pont et alors tout était perdu.

Il y avait sur les hauteurs opposées trente pièces d'artillerie en batterie.

Eblé et ses pontonniers descendirent dans le fleuve, ils avaient de l'eau jusqu'au cou.

Ils travaillaient à la lueur des feux ennemis, et à une portée de fusil à peine des avant-postes russes. Chaque coup de marteau devait retentir jusqu'au quartier-général de Tchaplitz.

A minuit, Murat fit réveiller Zaionczek. Le roi de Naples et le général polonais causèrent dix minutes ensemble, puis Murat repartit au galop.

Napoléon attendait le jour dans une des maisons qui bordaient la rivière; il n'avait pas voulu se coucher. Murat entra chez lui et le trouva debout.

—Sire, lui dit-il, Votre Majesté a sans doute bien examiné la position de l'ennemi?

—Oui, répondit l'Empereur.

—Votre Majesté alors a reconnu qu'un passage sous le feu d'une division deux fois forte comme nous est impraticable.

—A peu près.

—Et que décide Votre Majesté?

—De passer.

—Nous y resterons tous jusqu'au dernier.

—C'est probable; mais nous n'avons pas le choix du chemin.

—Pour une armée non; mais pour cinq cents hommes, si...

—Que voulez-vous dire?

—Que je viens de conférer avec Zaionczek.

—Après?

—Eh bien, Zaionczek répond de Votre Majesté, si Votre Majesté veut se fier à ses Polonais. Ils connaissent un gué praticable, ils savent des chemins inconnus des Russes mêmes; dans cinq jours, ils seront avec Votre Majesté à Wilna.

—Et l'armée?

—Elle sera perdue, mais Votre Majesté sera sauvée.

—Ceci est une fuite et non pas une retraite, Murat. Je resterai avec l'armée qui est restée avec moi; notre destinée sera commune. Je périrai avec elle ou elle se sauvera avec moi. Je vous pardonne cette proposition, Murat; c'est tout ce que je puis faire.

Et l'Empereur tourna le dos à son beau-frère.

Murat s'approcha de lui pour faire une dernière tentative.

—J'ai dit, reprit Napoléon en retournant la tête, avec cet accent qui, chez lui, n'admettait pas de réplique. Murat se retira.

Mais il oublia d'aller dire à Zaionczek que Napoléon refusait la proposition qu'il lui avait faite.

Jusqu'à trois heures du matin Zaionczek veilla; mais, à cette heure, voyant qu'aucune nouvelle n'arrivait du quartier-général, il se jeta sur sa couche de paille et se rendormit.

Au point du jour un aide-de-camp le réveilla en entrant précipitamment dans sa chambre.

Zaionczek se leva ensursaut, croyant que l'ennemi attaquait, et, selon son habitude, porta la main à son cou pour s'assurer que son talisman y était toujours. Pendant la nuit un des cordons qui le maintenaient s'était rompu.

Zaionczek appela son valet de chambre et lui ordonna de le reconduire. Pendant ce temps l'aide-de-camp lui racontait les causes de son entrée précipitée.

L'ennemi était en pleine retraite.

Tchaplitz avait été trompé par une fausse démonstration que l'Empereur avait fait faire vers Onkaholda. Tchaplitz s'éloignait comme pour nous livrer passage.

C'était à ne pas y croire.

Aussi Zaionczek, sans songer davantage à son talisman, s'élança-t-il hors de la maison, et demanda-t-il son cheval pour aller reconnaître la rive du fleuve.

On lui amena son cheval, il sauta dessus et se dirigea vers l'endroit où se trouvait l'Empereur. Au bout de dix minutes il le rejoignit.

Ce qu'avait dit l'aide-de-camp était vrai.

Les bivouacs ennemis étaient abandonnés; les feux étaient éteints. On voyait la queue d'une longue colonne qui s'écoûlait vers Borizof. Un seul régiment d'infanterie restait avec douze pièces de canon; mais, les unes après les autres, ces pièces attelées quittaient leur position et se mettaient en retraite.

Une dernière, voyant un groupe important, fit feu en se retirant.

Le boulet porta en plein dans le groupe, et Zaionczek et son cheval roulèrent aux pieds de l'Empereur.

On s'élança vers eux: le cheval était tué; Zaionczek avait le genou brisé.

C'était la première fois qu'il était blessé depuis quatorze ans.

L'Empereur fit appeler Larrey, ne voulant confier la vie de son vieux compagnon qu'à la main exercée de l'illustre chirurgien.

Là, comme à Rivoli, comme aux Pyramides, comme à Marengo, comme à Austerlitz, comme à Friedland, Larrey, toujours prêt, accourut.

Zaionczek et lui étaient de vieux amis.

Larrey examina la blessure et jugea l'amputation indispensable.

Larrey n'était pas l'homme des préparations ingénieuses, il allait droit au but; sur le champ de bataille le chirurgien n'a pas le temps de faire des phrases; des mourants l'attendent pour ne pas mourir.

Il tendit la main à Zaionczek.

—Courage, mon vieux compagnon, lui dit-il, et nous allons vous débarrasser de cette jambe qui, sans cela, pourrait bien se débarrasser de vous.

—Il n'y a pas moyen de me la conserver, demanda le blessé?

—Regardez vous-même, et jugez.

—Le fait est qu'elle est en mauvais état.

—Mais nous allons faire la chose en ami; pour tout le monde c'est trois minutes pour vous c'en sera deux.

Et Larrey commença à retrousser les parements de son uniforme.

—Un instant, un instant, dit Zaionczek en apercevant son valet de chambre qui accourait.

—Oh! mon maître! mon pauvre maître! s'écria le domestique en pleurant.

—Mon talisman! demanda Zaionczek.

—Ah! pourquoi l'avez-vous quitté!

—Je suis de ton avis... j'ai eu le plus grand tort; rends-le-moi.

—Allons, général êtes vous prêt? dit Larrey.

—Un instant, un instant mon cher ami.

Et Zaionczek remit le talisman à son cou et le fit nouer solidement par son valet de chambre.

—Maintenant, dit-il, je suis prêt; faites.

On étendit un drap au-dessus du blessé, car il tombait une neige glacée et aiguë qui, en touchant sa peau, la faisait frissonner malgré lui; quatre soldats soutinrent cette tente improvisée.

Larrey tint parole, malgré le froid, malgré la difficulté de la position; l'opération dura à peine deux minutes.

Napoléon voulut que Zaionczek fût transporté sur un des premiers radeaux qui traversèrent le fleuve. Il arriva à l'autre bord sans accident.

Les Polonais se relayèrent pour le porter sur un brancard. L'opération avait été si admirablement faite, que le blessé échappa à tous les accidents à craindre en pareille circonstance. Pendant treize jours, quand tant de malheureux s'abandonnaient eux-mêmes, les soldats de Zaionczek bravèrent la faim, le froid, la mitraille plutôt que de l'abandonner. Le treizième jour enfin, ils entrèrent avec lui à Wilna.

Là, la déroute devint telle qu'il n'y avait plus moyen de suivre l'armée. Le blessé ordonna lui-même à ses fidèles compagnons de l'abandonner; ils le déposèrent dans une maison où, à leur arrivée, les Russes le trouèrent.

A peine Alexandre apprit-il la haute capture qu'on avait faite, qu'il ordonna qu'on eût les plus grands égards pour le prisonnier. Zaionczek resta à Wilna jusqu'à son entier rétablissement.

Le traité de Paris fut signé; Alexandre donna aussitôt l'ordre de réorganiser l'armée polonaise, dont il confia le commandement au grand duc Constantin. Zaionczek y fut appelé comme général d'infanterie.

Un an après, la partie de la Pologne échue à la Russie fut érigée en royaume. Alexandre, qui rêvait la liberté de son vaste empire, voulut faire un essai en donnant une constitution à la Pologne; et, pour achever de se populariser près de ses nouveaux sujets, il nomma Zaionczek son lieutenant-général.

Onze ans après, le 28 juillet 1826, Zaionczek mourut vice-roi, quand Constantin, frère de l'Empereur, n'était que général-en-chef de l'armée.

L'illustre vieillard avait, au milieu des honneurs et des dignités, atteint l'âge de soixante-quatorze ans.

Ainsi s'accomplit la dernière prédiction du petit Homme Rouge.

Le talisman préservateur, légué par Zaionczek à sa fille, est soigneusement conservé dans la famille, avec la tradition dont il perpétuera le souvenir.

ALEXANDRE DUMAS.

DECES.

A Saint-Roch, le 6 du courant, M. Etienne Langlois, âgé de 79 ans, ancien et respectable citoyen du lieu.

A Saint-Anselme, le 5 du courant, Peter-William, âgé de 7 mois, troisième fils de M. W. Vener, marchand à Saint-Roch.

Banqueroute.

Province du Canada, } No. 38
District des Trois-Rivières. }

Vu que Pierre Benjamin Dumoulin, écuyer, de la ville des Trois-Rivières, dans le district des Trois-Rivières, en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, nommé pour les fins d'une ordonnance passée dans la seconde année du règne de Sa Majesté, intitulée, "ordonnance concernant les banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens et effets," a été nommé un warrat sous son seing et scellé à nos adressés contre les biens immeubles et meubles de LOUIS COTE, commerciant de bois, de

la paroisse de Saint-François, dans le Comté d'Yamaska, dans le district des Trois-Rivières.

Avis est par le présent donné que le paiement d'aucune dette et la délivrance d'aucune propriété appartenant au dit Louis Côté, ou à lui le dit Louis Côté pour son usage, et le transport d'aucune propriété par lui le dit Louis Côté, sont prohibés par la loi.

Avis est par le présent donné qu'une assemblée des créanciers du dit Louis Côté pour prouver leurs créances et choisir un ou plusieurs Syndics de ses biens, sera tenue JEUDI le 2ème jour d'AVRIL courant, à DIX heures du matin, au Bureau du dit commissaire, situé en la dite ville des Trois-Rivières, en la rue Saint-Joseph.

H. LOR.
Messager pour les banqueroutiers.
Trois-Rivières, le 26 Avril 1843.

A vendre ou à louer,

A des conditions très libérales,

1. Une jolie maison de campagne, sur le chemin de Charlesbourg, côté nord-est, à un mille de Québec, avec étable, remise, glacière, deux vastes jardins, une autre petite maison pour les serviteurs, le tout en très bon ordre et bien divisé pour une grande famille.

2. 12 arpents de terre en superficie avec une superbe grange, situés au même lieu.

4 avril 1843.

LAURENT PARADIS.

BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA

Québec, le 1er avril, 1843.

Avis est par le présent donné qu'il a été résolu par les Président et Directeurs de la Compagnie d'Assurance du Canada que, sur les profits pour les six mois terminés le 31 Mars dernier, un Dividende de cinq par cent, sur le montant du Capital versé, soit déclaré payable aux Actionnaires, au bureau de la Compagnie, le 15ème jour d'avril courant, et qu'une somme additionnelle, égale à dix par cent, soit retenue et placée au crédit du "Fonds de Réserve," (Safety fund) de la Compagnie.

Par ordre,
DANIEL McCALUM,
Secrétaire.

Banqueroutes.

DISTRICT DE QUÉBEC.

Assemblée des créanciers pour prouver leurs créances et choisir des syndics, au bureau de R. H. GARDNER, écuyer, commissaire des banqueroutes, en la Basse-Ville de Québec, rue Saint-Pierre :

MARDI, le 18 AVRIL, à 11 heures : assemblée des créanciers de Thomas Hinckes Reed commerçant de Québec, pour prouver leur créance et choisir leurs syndics.

MERCREDI, le 19 AVRIL, à 11 heures : assemblée des créanciers de John Johnston, de New Richmond, pour prouver leur créance et choisir leurs syndics.

JEUDI, le 20 AVRIL, à 11 heures : assemblée des créanciers de John Gordon, de Québec, commerçant pour prouver leur créance et choisir leurs syndics.

VENDREDI, le 21 AVRIL, à 11 heures : assemblée des créanciers de F. X. Robitaille, marchand, de la Pointe-aux-Trembles, pour prouver leur créance et choisir leurs syndics.

Ventes judiciaires

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus au temps et lieux respectifs, tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur ceux, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, ou afin de charge excepté dans le cas de Vendition Exponas, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sont requises d'être filées au bureau du schérif avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente; les oppositions afin de conserver peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre [writ].

District de Québec.

La Corporation du Collège de Sainte-Anne, contre T. Sirois.—Un emplacement situé au premier rang des concessions de Kamouraska, contenant 5 arpents de profondeur sur 18 perches de front, borné au nord par P. Beaulieu, au sud par A. Lapointe, à la porte de l'église Saint-Louis de Kamouraska, le 17 d'avril, à 10 heures du matin.

Margaret Ferguson, contre Isabella Carter McLean... Un lot de terre et une maison dessus construite, faisant coin des rues Saint-Louis et Sainte-Ursule, de 30 pieds de front sur 90 de profondeur. Au bureau du schérif le 17 d'avril, à 10 heures du matin.

André Simon, contre Thomas Chaperon, et un autre.—Un demi arpent de terre de front sur 52 arpents de profondeur, situé en la paroisse Saint-Pierre, Baie Saint-Paul; borné par devant au chemin en usage au sud par L. Bélaïr. 2. Un arpent de terre de front sur 40 de profondeur, situé à la Baie Saint-Paul, borné en devant par L. Bélaïr. 3. Un demi arpent de terre de front sur 54 de profondeur, borné au nord à L. Bélaïr. A la porte de l'église de la Baie Saint-Paul, le 17 d'avril à 10 heures du matin.

Jean Dionne, contre Antoine Bélanger.—2 arpents de terre de front sur 30 de profondeur, situés en la paroisse de Saint-André, bornés au sud-ouest à X. Caron, et au nord-est par A. Landry, avec les bâtisses dessus construites. A la porte de l'église de Saint-André, le 25 d'avril, à 10 heures du matin.

James Clearline, et autres, contre Thomas Darbyson.—Une terre située en la paroisse Saint-Ambroise, de 3 arpents de front sur 30 de profondeur, bornée d'un côté à l'est au lot n° 12, et à l'ouest au lot n° dix. 2. Un lot de terre situé en la paroisse de Charlesbourg, de 2 arpents de front sur 20 de profondeur; borné en devant par B. Bélanger, au sud-est par A. F. Bedard, avec une maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. 3. Une terre située au même lieu, d'un arpent et demi de front sur 20 de profondeur; bornée en devant par les terres de Mont Plaisir, d'un côté au lot ci-dessus mentionné. 4. Un autre lot situé au même lieu, d'un arpent et demi de front sur 20 de profondeur; borné en devant par la rivière, d'un côté au nord-est par Jos. Martel. Pour être vendus comme suit: lot n° 1. à la porte de l'église de Saint-Ambroise, le 25 d'avril à dix heures du matin; et lots n° 2, 3, 4, à la porte de l'église de Charlesbourg, le 26 d'avril, à dix heures du matin.

Toussaint Vézina, contre le Révé. Francis-James Lundy.—1. La moitié nord-est d'un lot de terre situé à l'endroit appelé Richmond Square, dans le faubourg Saint-Louis de la cité de Québec, contenant 77 pieds 6 pouces de front sur une profondeur de 180 pieds; borné en devant ou vers le sud par la rue Lewis. 2. Un lot de terre, situé en la haute ville de Québec, sur le Cap Diamant, de 49 pieds de front sur 60 de profondeur sur le côté nord-est, le long du lot de terre de Jacques Rinfret dit Malouin, avec une maison dessus construite et toutes les dépendances. 3. Un lot de terre situé en la haute ville de Québec, sur le Cap Diamant, de 57 pieds de front sur la rue Saint-François, sur 60 pieds de profondeur, avec maison et hangar en pierre dessus bâtis, et toutes les dépendances. 4. Un lot de terre, situé en la paroisse de Saint-Jean-Christophe, dans la concession appelée North Bellair, contenant une superficie de 259 arpents; borné en devant au sud par le chemin public qui divise la dite concession de celle appelée South Bellair. Pour être vendus, comme suit: lot n° 1. à 2. 3. au bureau du schérif, le 29 mai prochain, à 10 heures et lot n° 4. à la porte de l'église de Saint-Jean-Christophe, le 30 de mai prochain, à 10 heures du matin.

Charles-Ezèbe Casgrain, contre Ed. Bonenfant et un autre.—Un terrain situé en la paroisse de la Rivière-Quelle, de 2 perches de front, sur la profondeur qu'il peut y avoir à prendre par le sud à la rivière, courant au nord jusqu'à la limite du premier côté; borné au sud-ouest à O. Gagnon, et par le nord-est à C. E. Casgrain, avec bâtisses dessus construites. A la porte de l'église de la Rivière-Quelle, le 2 de mai à 10 heures du matin.

Pierre-Thomas Casgrain, et un autre, contre C. E. Casgrain, et un autre.—Une terre située au premier rang des concessions de la seigneurie de La Boutellerie, en la paroisse de la Rivière-Quelle, de 6 perches et 6 pieds de front, depuis le fleuve Saint-Laurent, courant à peu près jusqu'à l'endroit appelé le Petit Côteau, et de là 9 perches et demie de front jusqu'à la rivière appelé Rivière-Quelle; bornée au sud-ouest en partie par O. Gagnon, au nord-est par B. Gagnon. A la porte de l'église de la Rivière-Quelle, le 2 de mai à 10 heures du matin.

VENANT D'ÊTRE RECUS PAR LE SOUSSIGNÉ:

Fusils à patente et de sûreté pour le minage sous l'eau. Métal britannique et lampes de ferblanc, Poêles d'Allemagne élégantes, Poêles de cuisine, de Québec, de Montréal et d'Amérique. Poêles simples et doubles des Trois-Rivières et d'Écosse, Fer en barres, acier, pointures, huiles, Quincaillerie et coutellerie, etc. Le tout à des prix réduits.

HENRY S. SCOTT, Marché de la Haute-Ville.

SOULIERS DE CAOUTCHOUC.

Le soussigné offre à vendre, à des prix réduits, 3000 paires de souliers de caoutchouc.

C. COLFER.

Prospectus.

RECUEIL DE MUSIQUE SACRÉE;
Consistant en Messes, Hymnes, Psalms, Cantiques, etc., en usage dans la Cathédrale catholique de Québec avec accompagnement d'Orgue ou de Piano, le tout compilé et arrangé par T. F. MOLT, Organiste de la dite Cathédrale.

Il sortira de cet ouvrage un numéro de 8 pages par semaine imprimé sur une feuille demy, de manière que l'année formera un volume de 416 pages, y compris l'index et le titre.

Chaque numéro contiendra un ou deux cantiques et une ou deux hymnes avec telle portion des diverses Messes ou Vêpres que l'espace permettra, et on s'attend que les séries de deux années comprendront toute la musique en usage dans la Cathédrale de Québec, tant en plain-chant qu'autrement.

Pour la commodité des individus, aussi bien que des églises plus ou moins nombreuses, le recueil contiendra, outre des Solos, des Duos, des Trios, et des Quatuors, quelques-uns pour des voix d'hommes, d'autres pour voix de femmes, d'autres encore pour des voix mêlées.

La souscription par an est de quatre piastres, outre les frais de poste, payable par quatrains, d'avance. Il ne sera pas reçu de souscription pour moins de six mois.

Le premier numéro sortira dans la première semaine du mois de juin prochain, à laquelle époque le premier paiement sera dû.

Des propositions pour l'insertion de morceaux de choix et de goût des souscripteurs recevront l'attention qu'elles mériteront.

Toutes communications adressées à M. MOLT par rapport à cette publication, doivent être franches de port.

Les personnes qui voudraient bien se constituer agents pour cette publication dans leurs endroits respectifs sont priées de vouloir bien informer M. MOLT.

Québec, le 20 mars 1843.

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente quelques copies de

LA CUISINIÈRE Canadienne,

contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage, pour préparer les diverses soupes, omelettes et légumes, ainsi que les mets de toute espèce, et PATISSIÈRES en général, &c.—Prix 2s. 6d.

Il s'ont aussi sous presse, et mettront en vente sous quelques jours

Le Secrétaire FRANÇAIS,

contenant une variété de Formules de Lettres choisies sur divers sujets.

Québec, 4 mars, 1843.

T. CARY & Co.

PAR SOUSCRIPTION.

Histoire du Canada SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, suivie de l'histoire du Canada et des Canadiens, sous la domination anglaise.—Par M. BIBAUD.

L'ouvrage se recommande par le titre même. "L'histoire du Canada," dit M. DAINVILLE, "est singulièrement riche (intéressante), par le singulier mélange d'une civilisation transplantée et d'une barbarie indigène; mille autres n'offre des contrastes plus étonnants; il n'est pas de pays dont les annales soient faites pour causer plus souvent ces émotions profondes qui sont un des besoins de l'homme, et qui, suivant un grand poète, réveillent les facultés assoupies, descendent dans l'âme comme un torrent, lui rendent le ressort et l'invivent de bonheur."

Le premier volume contiendra principalement l'histoire de nos ancêtres; le second, celle de nos pères et de nos contemporains, jusqu'à l'époque, l'année, où il paraîtra être de la prudence et de la discrétion de s'arrêter.

Condition.—L'ouvrage se composera de deux volumes in-12, de 400 pages ou plus, chacun, et sera imprimé sur beau papier avec des caractères neufs; le prix de chaque volume, payable à livraisons, sera de 5s. broché, et 3s. 6d. relié. Si les circonstances le permettent, l'ouvrage sera accompagné d'une Carte lithographiée.

Il sera fait une déduction de vingt pour cent aux libraires, marchands ou autres personnes, qui souscriront pour un certain nombre d'exemplaires.

Toute personne qui procurera huit souscripteurs recevra un exemplaire broché, gratis; dix souscripteurs donneront droit à un exemplaire relié.

W. LÉCHEMINANT

4, rue La Fabrique, a reçu et offre en vente :

- TRENTA-SIX quarts pommes (Greenings),
- 3 quarts pommes (Spitzenburgh),
- 4 dito ditto grises,
- 2 dito ditto fameuses,
- Miel sur le rayon,
- 2 boîtes gingembre des Indes Occidentales,
- 5 quarts fruits à Eau-de-Vie,
- 4 boîtes oranges,
- 5 boîtes raisins d'Espagne (en bon état),
- 3 cocofrais.

1er décembre.

Catechismes.

LES soussignés viennent de finir l'impression d'une nouvelle édition du PETIT et GRAND CATECHISMES, à l'usage de ce diocèse, qui ont été imprimés avec soin et sur bon papier, qu'ils vendront au plus bas prix.

Il s'ont aussi un grand assortiment d'autres livres tant élémentaires que de dévotion.

THOS. CARY & Co.

Québec, 1er Février 1843.

EXHIBITION

DU PORTRAIT EN PIED DU PAPE ACTUEL GREGOIRE XVI, A L'ATELIER DE A. PLAMONDON.

ADMISSION, 1s SOUS.

Québec, 8 Janvier 1843.

TAPIS.

A des prix réduits pour argent comptant.

Le soussigné vient de recevoir quatre Balles de TAPIS DE KIDDERMINSTER fins et superfins de 4 quarts; aussi une Balle TAPIS IMPERIAUX; achetés à très-bas prix, et qui seront vendus au moins 20 pour cent au-dessous de l'ordinaire; pour argent comptant seulement.

HORATIO CARWELL,

21, rue la Fabrique, vis-à-vis le marché de la Haute-Ville, 1er décembre.

ATTENTION.

On publie moyennant la somme de SEPT schellings et demi par année, les annonces de la catégorie des adresses d'affaires qui n'excèdent pas quatre lignes.

PIERRE ALLARD, faiseur de biscuit, rue du Roi, faubourg Saint-Roch, a constamment en main toutes sortes de biscuits; est maintenant prêt à cuire du biscuit pour les matelots, à bas prix au quintal. Briques des Trois-Rivières à vendre. 11 mars, 1843.

J. O. VALLIÈRE, Manufacturier de chaises, Meubles et Varnis Copal; No. 222, Rue St. Valier près du Parc.

LUTHIER.

JOSEPH LYONNAIS, luthier, paroisse Saint-Roch, No. 34, rue des prairies, Québec, 1er Février 1843.

MAITRE MACON.

GODEFROY ST. CYRE, maître maçon, au numéro 204, rue St. Valier, 13 décembre.

PATISSIER-CONFISEUR.

OLIVIER PATISSIER, pâtissier, au numéro 15 rue du Palais, Haute-Ville, 17 décembre, 1842.

MARCHAND-TAILLEUR.

B. MULLER, marchand-tailleur, au numéro 100, rue des Fossés, Saint-Roch, 17 décembre, 1842.

MEUBLIER-EBENISTE.

GEORGE BIGAQUETTE, meublier-ébéniste, numéro 22 et 23, rue Saint-Valier, Saint-Roch, 17 décembre, 1842.

ETUDE DE NOTAIRE.

CHARLES CINQ-MARS, notaire, au numéro 3 rue Saint-Jean, Haute-Ville, 17 décembre, 1842.

FONDERIE.

P. PARROTT, fondeur en plomb, cuivre, etc., au numéro 118, rue Sault-au-matelot, Basse-Ville, 17 décembre, 1842.

ETUDE DE NOTAIRE.

A. A. PARENT, junior, tient son Étude de Notaire au bureau de A. A. Parent, senior, rue Saint-Joseph, Haute-Ville, 8 décembre.

G. DEBÈRE HALL, épicer, au numéro 71, rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec, 6 décembre.

BUREAU DE NOTAIRE.

Ed. G. CANNON, notaire, tient son bureau au numéro 62, rue St-Louis, Haute-Ville, 1er décembre.

CARROSSIER.

Ed. GINGRAS, carrossier, au numéro 5, rue St-Ursule, 1er décembre.

ETUDE DE NOTAIRE

JOSEPH LAURIN, notaire public, quai Napoléon, 6 décembre.

PELLETIERES.

F. E. GARANT, manœuvrier, tient son atelier au numéro 8, rue St-Jean, 1er décembre.

CHAPELLIER ET PELLETIER.

J. B. CORRIVEAU, chapelier et pelletier, au numéro 15, rue La Moutagne, 1er décembre.

BRASSERIE de Saint-Roch,

rue St. Charles.

LES soussignés donnent avis par le présent, que depuis leur acquisition de ce vaste et précieux établissement, si bien connu, ils se sont occupés d'en renouveler l'intérieur et y ont introduit toutes les améliorations modernes qui ont porté l'art de brasser à un si haut degré de perfection dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. Aussi se flattent-ils de pouvoir en tout temps livrer de la bière égale sinon supérieure à toute autre dans la province. Ils sont maintenant prêts à livrer de

L'AILE PALE ET DE LA BIÈRE DE TABLE, et ils auront sous peu

DU PORTER ET DE LA BIÈRE DE BURTON.

Ils sollicitent respectueusement une part du patronage public.

(Signé) THOS. W. LLOYD, PAUL LEPPER.

24 décembre, 1842.

Livre bleu.

RELIEURE.

FRANCOIS MARCEAU, RELIEUR.

Faubourg St. Jean, no. 104, rue St-Olivier.

Informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt d'exécuter toutes RELIEURES DE LIVRE, dans tout style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère que par son assiduité, son attention et la modicité de ses prix, s'assurer une part du patronage public.

12 janvier, 1843

POELES DU CANADA.

A VENDRE à la fonderie de Hope, au pied de la côte, rue de la Canonerie, à Québec:

Poêles brevetés doubles, dont les fournaux égalent en longueur les poêles simples, de sorte que

Le fourneau d'un poêle de 3 pieds aura 36 pouces de long, Do do 2 1/2 do 30 do do Do do 27 do 27 do do

La différence de construction par laquelle on obtient cet avantage n'empêche pas que le poêle ne tire aussi bien, tandis qu'il est décidément plus beau.

Aussi,

Un poêle de cuisine qui réunit les avantages du poêle du Canada ordinaire et des meilleurs poêles de cuisine américains, et qu'on peut vendre à très bas prix, avec les ustensiles complets.

Aussi,

Une plaque de division brevetée, qui peut s'adapter à tout poêle double. Au moyen de cette plaque, un poêle ordinaire peut être converti en un excellent poêle de cuisine avec trois ou quatre trous pour des ustensiles de ferblanc, et conserver le même fourneau qu'avant.

1er décembre.

DECEM.

Au faubourg Saint-Jean, le 5 du courant, à l'âge de 27 mois, Simon-Alfred, enfant de M. Pierre Robitaille, boulanger.

Aux Instituteurs DU LACAMPAGNE,

Et autres.

Les soussignés offrent en vente, à des prix modérés, LES LIVRES SUIVANTS :

5000 exemplaires du Catéchisme de Québec (Graud et Perrin) approuvé de Mgr. de Québec;

1000 exemplaires de l'Alphabet;

1500 exemplaires de la grammaire de L'Homond;

1200 exemplaires de la grammaire de Lequin;

2000 exemplaires du Vocabulaire Anglais et Français par Perrin;

1500 exemplaires de l'Alphabet Anglais.

SOUS PRESSE,

(et bientôt prêtes à vendre):

3000 exemplaires des Instructions Chrétiennes pour les Jeunes Gens.

AUSSEI

Papier, encre, plume, et toutes sortes d'articles d'usage dans les écoles, A PRIX REDUITS.

W. COWAN et FILS,

11, rue St. Jean, Haute-Ville.

Le lady's Wreath,

ET YOUNG LADIE'S MAGAZINE,

est le titre d'un nouvel ouvrage,

PUBLIE CHAQUE MOIS A PHILADELPHIE, AU très bas prix d'une piastre par année.

Le but de cet ouvrage est de fournir, à bas prix, un magazine, qui sous le rapport du mérite littéraire et de l'ouvrage mécanique égalera les meilleurs magazines à trois piastres. Chaque numéro contiendra au moins quatre-vingt huit pages (112) de matière à lire, entièrement originale, provenant de la plume des écrivains mâles et femelles les plus distingués du jour. Une ou deux superbes gravures sur acier, seront données dans chaque numéro, et aussi, une série de belles gravures enluminées et richement coloriées, que l'on prépare maintenant, décidément les plus belles séries d'embellissements qui aient jamais été publiées dans aucun magazine. Une ou plusieurs pages de musique nouvelle ou populaire seront données chaque numéro. L'ouvrage est déjà rendu à son troisième numéro, et jusqu'à présent le résultat a prouvé que le désir de publier un magazine d'un mérite littéraire supérieur et d'un fini élégant au bas prix d'une piastre par année devait être suivi d'un succès complet.

Notre liste de souscription est actuellement double de celle d'aucun magazine des Dames à une piastre, et des centaines sont jointes chaque semaine.

On vient de s'assurer l'aide de nouveaux contributeurs d'un talent connu et reconnu, et les publicateurs sont déterminés à n'épargner aucune peine ou dépense pour rendre l'ouvrage digne du patronage du public de toute manière.

SOCIÉTÉ POUR SOUSCRIRE ET PREMIUMS.

Pour l'avantage des voisins, et pour faciliter les remises, nous enverrons l'ouvrage aux amis remis franc de port. 7 copies de "The Wreath," un an, pour..... \$1 5 0 4 do de do et aucun magazine à trois piastres. 1 5 0 5 do de do et aucun journal de la semaine de Philadelphie..... 1 5 0 15 copies de do..... 2 10 0 10 do de do et aucun magazine à trois piastres. 2 10 0 10 do de do et de vie de Washington, en Nos. par Spark..... 2 10 0 10 copies de do et romans de Scott..... 2 10 0 10 do de do et ouvrages de (Boz) Dickens..... 2 10 0 20 do de do et n'importe quel ouvrage de dix sous dénommé..... 3 15 0

Adressez chez DREW & SCAMMEL, Publiateurs, 67

South third St. Philadelphie.

Les Éditeurs qui donneront quelques insertions à l'annonce ci-dessus, et qui enverront les numéros la contenant marqués avec de l'encre, aux publicateurs, recevront l'ouvrage pour un an.



LIGNE DE VOITURES ROUGES

Entre Québec et Montréal.

EN DEUX JOURS DE TRAJET.

JOURS DE DEPART :

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général, que leur ligne de diligence commencera lundi le 5 courant et continuera jusqu'à la fin de l'hiver. Ils auront en disponibilité constante des voitures couvertes extérieures, et prêts à partir en tout temps. Les paquets seront transportés avec soin et à des prix modérés. Comme les propriétaires se proposent d'employer que de bons chevaux et des conducteurs attentifs, ils ont l'assurance de donner pleine satisfaction à ceux qui les honoreront de leur patronage.

Le bureau des diligences à Montréal sera tenu par Mr. Robinson, le propriétaire de cette branche de la ligne.

S. et C. HOUGH, Québec, WM. ROBINSON, Montréal.

LES soussignés informent leurs amis et le public que, se trouvant concernés dans le transport des malles sur le chemin de Kennebec, ils sont en état de procurer le transport à bon marché aux personnes qui voyageront sur ce chemin ou sur tout autre au sud du fleuve.

—AUSSEI—

On peut obtenir tous renseignements désirés touchant ces diverses routes, en s'adressant à leur bureau, no. 8, rue Sainte-Anne, Haute-Ville.

SAMUEL et CHS. HOUGH.

1er décembre.

AVIS.

Conditions de l'Abonnement au Journal de Québec:

POUR SIX MOIS, DEUX PIASTRES; UN AN, QUATRE PIASTRES.

Les abonnements datent des premiers de chaque mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés de donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arriérés, sans quoi ils seront censés continuer un autre semestre.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 deniers et demi par ligne.

Pour dix lignes et au-dessus de six, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.

Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.